



DECLARATION LIMINAIRE

Commission Administrative Paritaire catégorie B des 12 et 13 septembre 2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La rentrée scolaire vient d'avoir lieu, nouvelles classes, nouveaux professeurs, nos enfants vont devoir s'adapter au programme en gardant les mêmes objectifs de progression malgré les incertitudes et les inconnues.

Nous ne sommes pas à la recherche de bons points mais à la reconnaissance de notre travail et de notre investissement syndical. La catégorie B est trop souvent oubliée. Une reconnaissance et un maintien du pouvoir d'achat passent par une hausse significative de la valeur du point d'indice ainsi qu'une attribution d'un nombre de points d'indice pour tous dès cette année 2024.

La situation complexe des dossiers qui seront traités durant cette CAP sont à nouveau chronophage. Nous les traitons mais que deviennent-ils pas la suite ?

Au mois de juin, nous avons traité un dossier disciplinaire qui attend toujours une solution de sortie de crise. Nous avons dû accompagner l'agent dans des conditions difficiles. Nous remercions d'ailleurs l'ACE de l'Armée de terre qui a pris en charge ce dossier ; nous avons pu avoir un véritable échange sur celui-ci. Cette dynamique est balayée d'un revers de main par l'obstination du chef de corps de la 12^{ème} BSMAT de ne pas vouloir faire évoluer la situation favorablement !

Deux alertes concernant des personnels civils en danger, ont été faites par nos soins, sont-elles été prises en compte ?

Faut-il qu'il y ait un décès pour que la tendance s'inverse ?

Le harcèlement est-il une nouvelle façon de manager ?

Nous souhaitons que SRHC, autorité fonctionnelle renforcée prenne ce dossier à bras le corps pour donner une suite honorable à ce dossier.

Qu'en est-il des récupérations des primes durant la suspension qu'a vécu cet agent ?

Nous vous parlions de rentrée tout à l'heure dans l'entame de cette DL, nous tenions à vous remercier de la charge de travail que vous nous avez réservée pour cette occasion. Il est vrai que nos employeurs ont été aussi généreux...

Conséquence de la loi de transformation de la fonction publique, que nous décrions depuis de trop nombreuses années déjà, qui implique une surcharge de travail à tous les acteurs de cette CAPC des B.

L'UNSA Défense pense qu'il est temps d'avoir un échange constructif sur le sujet, sur une méthode de travail plus souple.

Le futur fait peur aux agents de la catégorie B car nous ne savons pas s'il y a un pilote dans l'avion !





Pas de ministre depuis le mois de Juillet, des annonces budgétaires catastrophiques : gel des budgets de fonctionnement de nos établissements, gel des mutations jusqu'en 2025.

Quelle tristesse de voir comment sont traités nos futurs apprentis, est-ce l'image que veut donner le MINARM à cette jeunesse. Ce ministère n'a-t-il pas des problèmes de recrutement ?

Le MINARM a-t-il abandonné ses fonctionnaires ?

Les fonctionnaires techniques préfèrent partir vers des industriels qui sont à la recherche de main d'œuvre qualifiée en offrant des perspectives de carrière plus intéressantes que ce que peut nous offrir la fonction publique.

Les revalorisations IFSE des corps techniques promises se font attendre, à ce jour les montants ne sont pas définis.

Les problèmes récurrents des fiches de postes sont toujours là, mal construites ou objectifs mal définis. Un contrôle des copies devrait-il être obligatoire ?

Les moyennes d'avancement des catégories B ne cessent d'augmenter, ce phénomène a été favorisé par la diminution du nombre d'échelons dans le deuxième tableau. Certes cette anomalie est constatée mais pas solutionnée, à quand la mise en place d'un échelon exceptionnel ?

Nous nous abstiendrons sur la validation du dernier PV présenté, le délai de traitement est trop long pour être objectif sur la fiabilité de celui-ci.

En conclusion, l'UNSA Défense porte un dialogue social constructif. L'enjeu est permanent et nous oblige à être proactifs dans les échanges. L'intérêt des agents passe par un dialogue franc et honnête pour leur bien-être.

Monsieur le Président, mesdames, messieurs, nous vous remercions de votre attention.

